



HAL
open science

Freins et leviers au développement du vêlage précoce en élevage bovins allaitants : les avis des éleveurs du Cantal mis en perspective avec les résultats d'une enquête nationale

Philippe Dimon, Fabrice Bidan, Guillaume Loustau, Audrey A. Michaud,
Sandra Dominique

► To cite this version:

Philippe Dimon, Fabrice Bidan, Guillaume Loustau, Audrey A. Michaud, Sandra Dominique. Freins et leviers au développement du vêlage précoce en élevage bovins allaitants : les avis des éleveurs du Cantal mis en perspective avec les résultats d'une enquête nationale. 26. Rencontres autour des Recherches sur les Ruminants (3R 2022), Institut de l'élevage [IDELE] INRAE, Dec 2022, Paris, France. pp.364-367. hal-03899217

HAL Id: hal-03899217

<https://hal.inrae.fr/hal-03899217v1>

Submitted on 23 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Freins et leviers au développement du vêlage précoce en élevage bovins allaitants : les avis des éleveurs du Cantal mis en perspective avec les résultats d'une enquête nationale

DIMON P. (1), BIDAN F. (1), LOUSTAU G. (2), MICHAUD A. (3), DOMINIQUE S. (1)

(1) Institut de l'Élevage, 149, rue de Bercy, 75595 Paris Cedex 12, France

(2) Chambre d'agriculture du Cantal, 26 rue du 139^{ème} régiment d'infanterie, 15000 Aurillac

(3) Université Clermont Auvergne, INRAE, VetAgro Sup, UMR Herbivores, F63122 Saint Genès Champanelle, France

RESUME

Le vêlage précoce n'est aujourd'hui que très peu utilisée en élevage allaitant en France où l'âge moyen au 1^{er} vêlage s'établit à 36 mois. Cette pratique, en limitant le nombre d'unités gros bovins (UGB) improductifs durant la phase d'élevage des génisses, permet pourtant d'améliorer la productivité des exploitations et se traduit par une amélioration des performances économiques et une réduction de l'impact environnemental. Le recueil de l'avis des éleveurs, mettant en place ou non le vêlage précoce dans des contextes régionaux spécifiques, est indispensable pour apporter un accompagnement technique pertinent et assurer son développement. Dans le cadre du projet Effiviande, 35 enquêtes (entretiens semi-ouverts) ont été réalisées, sur trois zones du département du Cantal, représentative de la diversité pédoclimatique du territoire. Les éléments recueillis ont été comparés avec ceux obtenus dans une enquête nationale (questionnaire à choix multiple, à remplir en ligne) réalisée dans le cadre de PRECOBEEF APIS-GENE 2021-2022, où 61 éleveurs ont répondu. Les éleveurs du Cantal ont identifié comme principal inconvénient le besoin de rations plus riches pour les génisses conduisant à un coût alimentaire plus important, tandis que les éleveurs au niveau national ont majoritairement mis en avant des craintes sur les performances de reproduction des primipares ou sur la mortalité des veaux. Les éleveurs des deux études se rejoignent sur le principal avantage identifié à la suite de la mise en œuvre de cette pratique : l'intérêt économique en lien avec une hausse de la productivité (diminution des UGB improductifs ou augmentation du nombre de vêlages). La conduite alimentaire des génisses est la clé de réussite nécessaire d'après les résultats des deux enquêtes. Malgré les limites liées à la taille des échantillons et au profil des répondants, ces enquêtes permettent d'objectiver les avis des éleveurs sur le vêlage précoce. Elles serviront à alimenter des réflexions permettant de construire des projets structurants pour une démultiplication de cette pratique à l'échelle nationale.

Obstacles and levers to the development of early calving in suckling cattle

DIMON P. (1), BIDAN F. (1), LOUSTAU G. (2), MICHAUD A. (3), DOMINIQUE S. (1)

(1) Institut de l'Élevage, 149, rue de Bercy, 75595 Paris Cedex 12, France

SUMMARY

Early calving is not widely used in suckler farming in France today, where the average age at first calving is 36 months. This practice, by limiting the number of unproductive livestock units (LU) during the heifer rearing phase, makes it possible to improve the productivity of farms and results in improved economic performance and reduced environmental impact. Gathering the opinions of farmers, whether or not they implement early calving in specific regional contexts, is essential to provide relevant technical support and ensure its development.

Within the framework of the Effiviande project, 35 surveys (semi-open interviews) were carried out in three areas of the Cantal department, representative of the soil and climate diversity of the territory. The data collected were compared with those obtained in a national survey (multiple-choice questionnaire, to be completed online) carried out as part of the PRECOBEEF APIS-GENE 2021-2022 project, to which 61 farmers responded.

The main disadvantage identified by Cantal farmers was the need for richer rations for heifers, leading to higher feed costs, whereas farmers at national level mostly highlighted concerns about the reproductive performance of primiparous animals or calf mortality. The farmers in both studies agreed on the main advantage identified following the implementation of this practice: the economic interest in relation to an increase in productivity (reduction in unproductive LU or increase in the number of calvings). The feeding of heifers is the key to success according to the results of the two surveys. Despite the limitations related to the sample size and the profile of the respondents, these surveys make it possible to objectify the opinions of farmers on early calving. They will be used as a basis for reflection to build structuring projects for a multiplication of this practice on a national scale.

INTRODUCTION

En élevage bovins allaitants, historiquement et faute de meilleure valorisation des produits, la recherche de rentabilité est surtout passée par un accroissement de la dimension économique : plus d'unités de gros bovins (UGB) et de surface agricole utile (SAU) (Veysset *et al.*, 2014). Les revenus des éleveurs de bovins allaitants restent pourtant parmi les plus bas du monde agricole. Sans augmentation de la main d'œuvre et dans un contexte d'attentes grandissantes de la part des consommateurs tant du point de vue sociétal (bien-être animal, non compétition alimentation humaine/animale, ...) qu'environnemental (réduction de l'empreinte carbone), cette

tendance trouve ses limites et les exploitations agricoles doivent s'adapter. Parmi les pistes possibles, la réduction des animaux improductifs dans les élevages allaitants est une solution. Dans le cadre du projet Casdar Effiviande, visant à proposer et accompagner des systèmes de production de viande allaitants durablement compétitifs et adaptés aux demandes des marchés, plusieurs systèmes d'élevage identifiés comme porteurs d'avenir ont pu être priorités par des groupes d'acteurs de la filière. Ainsi, le vêlage précoce a été identifié comme une piste prometteuse permettant l'amélioration de l'efficacité technique des exploitations. Cette pratique, à nombre de vêlages constant, conduit à une réduction des UGB. Dans le cas où elle est accompagnée

d'une augmentation du nombre de vêlages sur l'exploitation (+10%) permettant de revenir au niveau initial d'UGB, elle se traduit par une hausse de 5 à 7% de la rémunération du travail de l'agriculteur et d'une réduction de 4 à 5% des émissions de gaz à effet de serre (Farrié *et al.*, 2012 ; Idele, 2021).

Pourtant force est de constater que le nombre d'éleveurs ayant adopté cette stratégie reste faible. En effet, le vêlage précoce n'est que peu utilisé en France où l'âge moyen au 1^{er} vêlage des génisses s'établit à 36 mois (Bidan *et al.*, 2018a). L'analyse des données issues de l'observatoire Reproscope (Bidan *et al.*, 2018b) montre que moins de 7% des élevages ont une stratégie visant à faire vêler à moins de 30 mois l'ensemble des génisses de leur troupeau.

La tendance est similaire sur le département du Cantal, où l'observatoire Reproscope mesure un âge au 1^{er} vêlage de 36 mois, et que 5% des troupeaux font vêler leur génisses avant 30 mois. Pourtant, ce territoire se caractérise par la présence majoritaire de races dites rustiques (+ de 80% du cheptel allaitant est composé de vaches de race Salers et Aubrac), qui ont l'avantage d'être plus précoces sexuellement (Petit *et al.*, 1994). Les systèmes rencontrés sont quant à eux majoritairement naisseurs, herbagers, soumis à des hivers longs avec une forte dépendance aux achats d'aliments.

Partenaire du projet Effiviande, la Chambre d'agriculture du Cantal a pour objectif d'accompagner les éleveurs de bovins allaitants à la mise en œuvre de systèmes de production adaptés aux enjeux de demain, et le vêlage précoce apparaît comme une piste d'intérêt. Mais en amont d'une démarche de conseil systématique pour la promotion du vêlage précoce, il est apparu nécessaire dans un premier temps de recueillir l'avis des éleveurs sur cette pratique. Ce travail a eu pour objectif d'identifier les freins et leviers à cette pratiques identifiés par les éleveurs du Cantal. Ces résultats ont été comparés à ceux obtenus dans le cadre d'une enquête nationale (Dominique *et al.*, 2022) menée dans le cadre du projet Precobeef, un projet d'amorçage financé par APIS-GENE (2021-2022) et visant entre autres à faire une revue bibliographique sur la précocité sexuelle des bovins laitiers et allaitants.

1. MATERIEL ET METHODES

1.1. ENQUETES EN ELEVAGE

Dans le cadre du projet Casdar Effiviande, 35 enquêtes ont été réalisées, par des étudiants de VetAgro Sup, sur trois zones du département du Cantal, représentatives de la diversité pédoclimatique du territoire et des systèmes allaitants présents : Chataigneraie (Aurillac) et zone de montagne (Saint-Flour et Riom-ès-Montagnes). Le nombre d'enquêtes a été quasi-identique entre les 3 zones. Le questionnaire, constitué de questions ouvertes et de questions quantitatives fermées, a permis de recueillir des informations descriptives du fonctionnement des systèmes d'exploitation rencontrés, une définition du vêlage précoce ainsi que les freins et leviers (inconvenients, avantages, éléments clés de la réussite) des éleveurs sur cette pratique. Les éleveurs avaient la possibilité de citer plusieurs éléments pour chaque question.

Les données recueillies lors des enquêtes terrain ont été répertoriées dans une base de données Excel. Les réponses aux questions ouvertes (visant à identifier les avantages et inconvenients, freins et leviers à la mise en œuvre de l'âge au 1^{er} vêlage) ont été entrés dans la base de données sous forme de mots clés et regroupés sous grandes thématiques (technique, économique, ...). Des statistiques descriptives, permettant de caractériser l'échantillon, ont été effectuées sur l'ensemble des données.

1.2. QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Dans le cadre de l'enquête nationale, un questionnaire en ligne, créé via la plateforme LimeSurvey, a été diffusé à l'été 2021 à destination de l'ensemble des éleveurs français. Un premier panel de questions a permis de catégoriser les éleveurs suivant leur utilisation ou non du vêlage précoce (ici défini comme un vêlage inférieur ou égal à 30 mois). Les

questions suivantes, à choix multiples, ont été différentes en fonction du profil des répondants. Elles ont permis de hiérarchiser les freins et leviers des éleveurs à la pratique du vêlage précoce. Dans cette synthèse sont présentés les réponses aux questions ressorties en première position, relevant donc les inconvenients et motivations majeurs à la pratique du vêlage précoce pour les éleveurs allaitants.

2. RESULTATS

2.1. PROFIL DES ELEVAGES ENQUETES

Les élevages enquêtés dans le Cantal sont en moyenne conduits par 2 unités de travailleurs humain (UTH), dont l'âge moyen est de 45 ans. Ils exploitent 143ha de SAU, dont 132ha de surface fourragère principale (SFP) et 11ha de céréales, dont la majorité est destinée à l'autoconsommation. La SFP est constituée à plus de 95% d'herbe, le reste étant dédié au maïs ensilage. L'autonomie fourragère est de 97%. Ces élevages font en moyenne vêler 86 vaches, en majorité durant l'hiver. Parmi les élevages enquêtés, 16 avait un troupeau de race Aubrac, 15 de race Salers et 4 mixant les 2 races. Le taux de renouvellement moyen est de 17,5%. La pratique du vêlage précoce est non majoritaire parmi les élevages enquêtés : 23% des éleveurs pratiquent le vêlage de 24 à 30 mois sur une partie de leurs génisses, aucun ne pratique le vêlage à 24 mois intégral).

Le questionnaire national en ligne a été entièrement complété par 61 éleveurs allaitants dont 86% d'entre eux pratiquent actuellement le vêlage précoce. Ce sont les réponses de cette sous population qui sont présentés dans la suite du document. En moyenne, les élevages sont conduits par 1,8 UTH. La majorité des éleveurs sont soit naisseur (vaches finies, mâles maigres, vaches et génisses finies) soit naisseur-engraisseur de jeunes bovins. La taille des troupeaux est en moyenne comprise entre 70 et 100 vêlages. Trois quarts d'entre eux ont une stratégie de vêlages groupés en 1 ou 2 périodes sur l'automne et le printemps. La race Limousine est la plus représentée parmi les répondants suivie par la race Blonde d'Aquitaine puis Charolaise.

2.2. LA NOTION DE VELAGE PRECOCE EST VARIABLE EN FONCTION DES ELEVEURS

Parmi les 35 éleveurs enquêtés dans le Cantal, 18 ont qualifié le vêlage précoce comme synonyme d'un vêlage à 24 mois. Pour 7 éleveurs il s'agit d'un vêlage entre 2 et 3 ans. Enfin, 10 éleveurs ont identifié le vêlage à 30 mois comme correspondant à du vêlage précoce.

2.3. LES INCONVENIENTS AU VELAGE PRECOCE

2.3.1 Résultats des éleveurs du Cantal

L'analyse des enquêtes des éleveurs du Cantal a permis de faire ressortir plusieurs inconvenients identifiés par les éleveurs à la pratique du vêlage précoce. Un des principaux freins, mis en avant par 60% des éleveurs, est l'obligation d'avoir une **alimentation plus riche et complétement pour les génisses** ce qui engendre des coûts d'alimentation plus importants. Pour 49% éleveurs, une des principales problématiques réside dans le ralentissement de la croissance **des génisses (et du format adulte des vaches)**, induite par un vêlage trop précoce. De même, 37% éleveurs ont soulevé une potentielle **diminution du poids carcasse des réformes**, du fait d'un âge à l'abattage plus jeune. Un impact négatif sur la **longévité de la carrière de la vache** a été mis en avant par les mêmes éleveurs. **L'augmentation des risques au vêlage** est un autre frein soulevé par 37% des éleveurs, pour lesquels un vêlage 24 mois entraînerait une surveillance accrue. Le dernier inconvenient mis en évidence par 31% des éleveurs est, de manière plus globale, une **remise en cause du système d'exploitation actuel**, jugé non adapté à la mise en place du vêlage à 2 ans. Cela se traduirait par la nécessité d'aménager des bâtiments spécifiquement pour les jeunes génisses, d'adapter l'alimentation ainsi que le parcellaire, ou encore même de

décaler les périodes de vêlage (cas spécifique du vêlage 30 mois). De manière plus ponctuelle, d'autres inconvénients ont été identifiés tels qu'un **manque de connaissances ou de recul sur la pratique**, une **diminution des qualités maternelles chez la jeune génisse**, des questionnements vis-à-vis du point de vue sociétal et du bien-être animal, des problèmes de fertilité, ou encore une augmentation du temps de travail.

2.3.2 Résultats de l'enquête nationale

Les éleveurs pratiquant le vêlage précoce et ayant répondu au questionnaire national ont positionné comme principal inconvénient à la pratique du vêlage précoce, la **quantité importante d'échec à la mise à la reproduction des génisses ou des primipares avec des difficultés de reprise d'état corporel à la suite d'un vêlage précoce et une mise à la reproduction suivante difficile (44%)**. En 2^{ème} position est citée **l'augmentation des frais de concentrés**. Le 3^{ème} point évoqué est **l'augmentation de la mortalité des veaux** à cause de vêlages plus difficiles. On note aussi l'inquiétude autour d'une **complexification de la conduite technique du système**.

2.4. LES AVANTAGES DU VELAGE PRECOCE

2.4.1 Résultats des éleveurs du Cantal

L'analyse des enquêtes des éleveurs du Cantal a permis de faire ressortir plusieurs avantages identifiés par les éleveurs en lien avec la pratique du vêlage précoce en élevage. Le principal, cité par 83% des éleveurs, concerne **l'intérêt économique** : plus précisément, les éleveurs y voient un bénéfice lié à la diminution du nombre d'animaux improductifs, ou à l'augmentation du nombre de veaux par rapport au nombre d'UGB total. La **diminution de la charge de travail** est également une source de motivation non négligeable (34% des éleveurs). Ceci serait permis par la diminution du nombre de génisses présentes sur l'exploitation. Les éleveurs ont également identifié comme avantage, et dans les mêmes proportions (34%) un **progrès génétique plus rapide**, car les génisses ont leur premier veau un an plus tôt. **L'autonomie fourragère**, en lien avec la réduction du nombre d'UGB à nourrir, a été citée par 17% des éleveurs, tout comme l'impact positif sur **l'environnement** (réduction de l'empreinte carbone). De manière plus ponctuelle, des aspects sur la reproduction ont été cités comme avantages par 14% des éleveurs, en lien avec une **fertilité supérieure pour les génisses mises à la reproduction** à 15 mois. Enfin, 9% des éleveurs ont évoqué un **gain de place au bâtiment**.

2.4.2 Résultats de l'enquête nationale

La source de motivation majeure relevée par les éleveurs allaitants pratiquant le vêlage précoce et ayant répondu au questionnaire national est avant tout économique. On retrouve principalement une volonté de **diminuer le nombre de jours improductifs** des animaux (42%), ainsi que d'augmenter le nombre de vêlages (28%). Les éleveurs évoquent ensuite la possibilité de réduire le nombre d'UGB (14%), permettant ainsi de baisser son chargement ou son impact environnemental. Enfin, quelques éleveurs (7%) estiment que le vêlage précoce est un levier pour améliorer la valeur génétique de son troupeau plus rapidement.

2.5. ELEMENTS CLES A LA REUSSITE DU VELAGE PRECOCE

2.5.1 Résultats des éleveurs du Cantal

Les éleveurs du Cantal ont également identifié les éléments clés nécessaires à la bonne réussite du vêlage précoce en élevage. Parmi les réponses citées, pour 86% des éleveurs, **l'alimentation des génisses** est primordiale. En lien direct

avec l'aspect nutritionnel, 54% des éleveurs soulignent l'importance de veiller à ce que la génisse atteigne un **poids objectif au moment de la saillie et du vêlage**. Le **suivi technique** des génisses est un point clé pour 40% des éleveurs, que cela soit avant, pendant ou après le vêlage.

Le **niveau génétique des bovins** est un préalable pour 37% des éleveurs. Pour 31% des éleveurs, le choix du taureau est important : il leur apparaît nécessaire de faire saillir des taureaux jeunes (18-24 mois), plus légers pour les chevauchements, et à vêlage facile, afin de diminuer les risques au moment de la mise-bas. La **race** constitue elle aussi un élément clé à la réussite du vêlage précoce pour 20% des éleveurs : les vaches de race Limousine et Salers étant jugées mieux adaptées à cette pratique. De manière plus anecdotique, le fait de posséder un **système d'exploitation propice** à la mise en place du vêlage précoce, notamment via un potentiel agronomique important, et des bâtiments adaptés a été identifié par 6% des éleveurs.

2.5.2 Résultats de l'enquête nationale

Les clefs de réussite à la pratique du vêlage précoce, d'après les éleveurs allaitants ayant répondu au questionnaire national en ligne, concernent notamment **le suivi de la croissance** des génisses et l'apport d'une **alimentation adaptée**. Les éleveurs préconisent une **bonne croissance** entre les différentes phases physiologiques et un **suivi rigoureux** au moins jusqu'à la suite du 2^{ème} vêlage. Une **alimentation riche et adaptée**, ainsi qu'une **bonne gestion du pâturage**, assurant une herbe de qualité en quantité suffisante, seraient des éléments clés de la réussite du vêlage précoce en élevage allaitant. D'après eux, il ne faudrait pas hésiter à **complémenter au pâturage** les génisses et primipares si besoin.

3. DISCUSSION

Les effectifs limités de ces études doivent inciter à la prudence dans l'interprétation des résultats. Toutefois, elles apparaissent riches d'enseignements sur la perception qu'ont les éleveurs de la pratique du vêlage précoce. Il serait également intéressant de réaliser des enquêtes similaires sur d'autres territoires pour comparer l'ordre des réponses. De plus, la majorité des éleveurs de l'enquête nationale ont eu recours aux vêlages précoces (86%) par rapport aux éleveurs du Cantal (23% font vêler une partie des génisses entre 24 et 30 mois), ce qui a pu influencer sur les différents retours recensés.

Les inconvénients prioritaires par les éleveurs divergent en fonction des enquêtes : les besoins alimentaires des génisses et l'adaptation des rations sont mis en avant par les éleveurs du Cantal. Ce point est à rattacher au contexte du territoire : les systèmes sont très herbagers et les possibilités de production d'énergie (via les céréales) réduites. Pour les éleveurs ayant répondu à l'enquête nationale, si la notion d'alimentation plus riche est identifiée, son coût est également cité. Il apparaît donc crucial de pouvoir accompagner les éleveurs en leur proposant des itinéraires performants pour les génisses, tant d'un point de vue technique qu'économique.

Les autres inconvénients prioritaires semblent découler assez directement de ces contraintes au niveau de l'alimentation : les éleveurs craignant des conséquences négatives sur la croissance des génisses, le poids des vaches de réforme et finalement la durée de leur carrière.

Une totale convergence est observée concernant les avantages : l'intérêt économique ressort comme principal avantage des deux enquêtes, tout comme pour l'élément clé à la réussite du vêlage précoce qui dans les deux enquêtes réside dans l'élevage optimisée des génisses.

4. CONCLUSION

Le vêlage précoce, au vu des éléments disponibles dans la bibliographie présente un réel intérêt économique et environnemental. Ces arguments font écho auprès des éleveurs enquêtés ce qui semble légitimer son

accompagnement et son déploiement sur le terrain. Toutefois, ces derniers ont également identifié des inconvénients majeurs à sa mise en place sur leurs exploitations, qu'il convient de considérer attentivement, au risque de ne pas fournir aux éleveurs l'ensemble des conseils et outils techniques nécessaires. Les conséquences sur la croissance des génisses, les difficultés au 1^{er} vêlage ou la carrière et la longévité des vaches adultes sont des éléments qui, s'ils ne sont pas maîtrisés, peuvent rapidement dégrader la rentabilité des élevages. Il semble donc important de conforter les travaux déjà conduits notamment en station expérimentale par des références techniques adaptées à chaque race et en fonction des situations des élevages et des territoires dans lesquels ils se trouvent.

Les enquêtes réalisées dans le Cantal ont été menées dans le cadre du Casdar Effiviande (n°5750), qui vise à proposer et accompagner des systèmes de production de viande allaitants durablement compétitifs et adaptés aux demandes des marchés. Nos remerciements à Hugo Chaleil, Clara Girard, Kristen Hourmant, Sarah Lautier, Lucie Oger, Camille Viguié, étudiants de VetAgroSup, qui ont réalisés et analysés les enquêtes en élevage. L'étude Precobeef a été financée par APIS-GENE. Nos remerciements à Mathilde Pilard, étudiante à VetAgroSup qui a accompagné le dépouillement de l'enquête.

Bidan, F., et al., 2018a. JNGTV, 471-475

Bidan, F., et al., 2018b. Renc. Rech. Ru., 24, 402.

Dominique, S., 2022. Renc. Rech. Ru., 26

Farrié, J-P., et al., 2008. Renc. Rech. Ru., 15, 147-150.

IDELE, 2021. *Beef Carbon.* Réduction des émissions de gaz à effet de serre en production bovin viande.

Petit, M. et al., 1994 *INRAE Productions Animales*, 4, 235-243.

Veysset, P., et al., 2014. Renc. Rech. Ru., 21, 97-100